

Quelle politique cyclable pour Laval demain ?

Ce questionnaire a été construit par l'association
Place au Vélo

Veillez indiquer le nom de votre liste :

Laval à Venir

A chaque ligne, répondez par OUI ou par NON,
puis développez votre réponse en tenant compte
des indications présentes.

N°	Mesure	Réponse (OUI/NON)	Réponse détaillée
ORGANISATION DE LA MAIRIE			
1	Pour rendre une ville cyclable/marchable, l'Ademe préconise un investissement à hauteur de 30€ par habitant et par an. Sur quel montant d'investissement par habitant et par an êtes-vous prêt à vous engager ?	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • 2 millions € minimum consacrés /an pour la voirie (chaussée et trottoirs) • Budget investissements 2026 : <ul style="list-style-type: none"> Passerelle chemin des Pêcheurs : 455 000 € Av Chanzy 2^e phase : 100 000 € Bd F. Grat : 400 000 € Arceaux, abris vélos écoles, gymnases : 45 000 € Sécurisation passages piétons : 50 000 € Accessibilité (PAVE) : 45 000 € Poursuite du plan bancs (70 000 € en 2025) • Mise à disposition d'un local atelier en centre-ville à l'association Place au Vélo.
2	Nommer une ou un adjoint aux mobilités. Avec quel périmètre d'action : voirie, stationnement, transports publics, plan communal de mobilité (ex PDU) ?	Oui +/- délégué-e mobilités actives à l'Agglo	<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre a priori équivalent au périmètre actuel : déplacements piétons, plan vélo, voirie, signalétique, éclairage public, suivi DSP stationnement, suivi déploiement bornes IRVE, accessibilité, suivi trottinettes en libre-service, concertation. • Coordination avec la politique mobilité de l'Agglo : suivi du PDMS (Plan de Mobilité

			<p>Simplifié), DSP transports en commun, réaménagement gare TUL, aménagements cyclables liés au SDAC, actualisation du SDAC (Schéma Directeur des Aménagements Cyclables).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intention de renforcer le service Mobilités.
3	<p>Garantir la consultation régulière des cyclistes (notamment des associations locales) de la conception à la réalisation des projets ; utiliser les données du Baromètre Vélo 2025 ; organiser une commission de concertation rassemblant les usagers avant la mise en place d'aménagements.</p>	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuites des relations entre les associations locales et les services de la Ville, de l'Agglo et les élus : rencontres régulières, si besoin mensuelles, pour le suivi du récurrent + rencontres spécifiques sur les gros projets, invitation des associations aux ateliers de consultation citoyenne. • Le Baromètre Vélo 2025 valorise les choix faits en matière de stationnements vélos. Poursuite de cet axe. L'augmentation du budget voirie améliorera le confort sur plus de secteurs. Développement des zones 30 et de la signalétique pour un apaisement de la circulation et une meilleure sécurité. Poursuite de la politique de résorption des discontinuités en partenariat avec Laval Agglomération et le Département. • Poursuite de la démarche de consultation des usagers, riverains, partenaires institutionnels concernés avant la mise en place d'aménagements. • Partenariat pluriannuel à poursuivre entre Laval Agglomération et Place au Vélo pour des actions de sensibilisation ou d'initiation à l'utilisation d'un vélo-cargo.
4	<p>Faire la promotion du vélo comme moyen de déplacement (campagne de communication, sensibilisation...). Comment ?</p>	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement vélo pour se rendre dans les équipements publics sur les temps scolaires et périscolaires (achat d'une flotte de vélos mis à disposition des écoles). • Reconduction des mini-camps de vacances que les enfants rejoignent à vélo. • Relai d'événements ou campagnes sur les réseaux sociaux, l'affichage institutionnel et dans le journal municipal : Mai à vélo, Cyclistes brillez, Vélo Agglo Rétro... • Communication sur les déplacements étudiants. Prêt de vélo. Aide au financement d'un achat de vélo à assistance électrique en contrepartie d'un engagement dans une mission d'intérêt général. • Équipement en vélos électriques utilitaires pour plusieurs agents du service Propreté urbaine. • Un enjeu majeur du PDMS : proposer des alternatives de déplacement qui augmentent sensiblement la part des modes actifs, vélo, marche, transports en

			<p>commun.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation d'un tourisme vert, dont la Vélo Francette.
5	Revoir le plan de circulation de la ville.	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif est surtout de fluidifier la circulation sur les boulevards extérieurs, avec traitement des points noirs de congestion routière et transfert du trafic de transit hors du centre-ville. C'est un des enjeux du PDMS. • Sur des situations plus ponctuelles comme Quartier Bretagne – Haute-Follis – Alignés : engager une concertation sur le plan de circulation à l'échelle du quartier. Démarche reproductible au fil des secteurs aménagés. • Tester en espaçant les horaires de 15 minutes des établissements scolaires rue Crossardière
6	Lors des réfections de voirie, pour les aménagements cyclables et piétons, respecter les recommandations du CEREMA et la législation en vigueur.		<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations du CEREMA sont bien sur prises en compte et servent de base de travail. Néanmoins sur le terrain, les contraintes de voirie liées aux réseaux ou à l'étroitesse des chaussées et trottoirs, sont souvent trop fortes pour appliquer systématiquement ces recommandations. Les aménagements sont alors adaptés au cas par cas.

PROJETS STRUCTURANTS			
RESEAU VELO STRUCTURANT			
5	Rendre chaque établissement scolaire accessible à vélo en sécurité pour les parents et les enfants (de la zone d'habitat à l'école de rattachement ; écoles maternelles, primaires, collèges, lycées et pôles universitaires). Comment ?	Oui	<p>Nous souhaitons que progressivement tous les établissements scolaires, de l'école à l'université, deviennent accessibles à vélo et à pied en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de rues aux écoles. • Structuration du réseau pour modes doux sur le campus universitaire Aubépin. • Déploiement de parcs de stationnements vélos auprès des gymnases et équipements sportifs comme nous l'avons fait pour les écoles. • Sécurisation des abords des établissements
6	Avoir des axes cyclables structurants efficaces et sécurisés entre les zones d'habitat, de travail, de loisir et commerciales	Oui	<p>Cela dépasse l'échelle de la seule ville de Laval.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet Chanzy pour continuité cyclable Bonchamp – Laval + connexion Nord-Sud vers zones d'activités économiques et vers Pavement – Saint-

	à Laval. Lesquels ?		<p>Nicolas + connexion au projet de liaison douce Pavement – Senelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des études et mise en œuvre progressive, avec nos partenaires, des aménagements Porte Nord Aubépin (campus, secteur Coubertin) et Porte Ouest (La Malle Saint-Berthevin). • Poursuite des aménagements zone des Touches. • Poursuite des passages sous voies départementales pour garantir les continuités cyclables avec les zones économiques, la 1^{re} couronne et des liaisons inter quartiers (Tertre – Gué d'Orger). • Poursuite étude d'un aménagement cyclable rocade sud (Bd Montmorency – Avesnières – Bd 8 mai – rue de Bretagne) ou variante pour franchissement de la Mayenne et rue du Ponceau. • La question des mobilités entre les zones d'habitat et les zones de travail, de loisirs a été intégrée aux travaux de réécriture du PLUi.
7	Sécuriser les carrefours avec la rocade (points faibles recensés lors des dernières enquêtes BV) ainsi que les axes pénétrants. Lesquels ?	Oui	<p>Cela se fera progressivement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cf étude aménagement rocade sud + fiches actions du PDMS + passages sous voies départementales. • Par exemple depuis la dernière enquête du Baromètre Vélo, le passage zone des Touches – zone des Morandières sous RD 962 a été mis en service.
8	Aménager une liaison continue vers chaque commune limitrophe. S'associer aux différentes collectivités locales ou à l'échelle de l'agglomération pour un réseau vélo structurant. Quelles idées ?	Oui	<p>Cf réponses ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laval Agglomération continue par ailleurs de soutenir les communes dans leurs projets d'aménagements cyclables en lien avec le SDAC, notamment s'ils facilitent des échanges inter-communales. Le développement du rayon d'autonomie du fait des vélos à assistance électrique est pris en compte. • La liaison Laval – Loiron hors RD 57 pourrait être étudiée. • Actualisation souhaitable du SDAC pour définir ce que pourrait être un réseau vélo structurant.
AUTRES AMÉNAGEMENTS			
9	Sensibiliser les usagers de la route (automobilistes, deux-roues motorisées, chauffeurs de bus) à prendre en compte les cyclistes. Comment ?	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Incitation et soutien aux actions de prévention menées par les opérateurs de mobilité (RATP RD, Bird), par les associations (Prévention Routière, Protection Civile, Couleurs Préventions, Place au Vélo...). • C'est une des missions de la Police municipale. • Travail à venir sur un Code de la rue lavallois pour un partage des espaces plus respectueux des différents usagers.
10	Proposer plus de parkings relais autour de la ville et les rendre attractifs. Proposer des	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe déjà une navette centre-ville reliant les parkings Jean-Macé et Place de Hercé favorisant une mobilité plus fluide et décarbonée. Communication à

	navettes électriques et gratuites vers le centre-ville avec campagnes d'information.		<p>renouveler pour qu'elle soit davantage empruntée. Évaluation du service à faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> En lien avec le PDMS, réflexion prévue sur l'implantation des parkings relais, en lien avec des arrêts des lignes structurantes du réseau TUL + développer les services vélos sur ces parkings relais (stationnements cycles sécurisés, bornes de petit entretien cycles, bornes de recharge électrique...).
11	Piétonniser et/ou apaiser la circulation au sein de certaines rues ; instaurer des "rues aux écoles". Lesquelles et comment ?	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Souhait de rendre le quai Pinçon-Gambetta plus agréable à la promenade piétonne et cycliste pour une continuité Place du 11 – Square de Boston et plus largement du viaduc à Avesnières. Poursuivre des travaux qui orienteront le stationnement vers les parkings en ouvrage de façon à libérer de l'espace de rues pour les circulations piétonnes et cyclistes. Rues aux écoles envisagées, par exemple près de l'école Dolto. En concertation avec les usagers concernés. Expérience à mettre en œuvre, à évaluer et dupliquer autant que possible. Autre secteur : voie modes doux prévue près de l'école de la Senelle.
12	Installer du stationnement vélo, de qualité, aux lieux stratégiques (habitat, gare, écoles, sites employeurs, commerces, etc) ; garantir un stationnement diffus sur l'ensemble de la ville.	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Le stationnement pour les cycles fait partie de ce qui a été noté positivement dans la dernière enquête du Baromètre Vélo. Nous poursuivrons sur cette lancée, notamment un déploiement méthodique à proximité des équipements sportifs. Traitement équilibré sur l'ensemble de la ville.
13	Supprimer les places de stationnement en amont des passages piétons (obligatoire avant le 31/12/2026) et intégrer des stationnements vélo protégés à la place ?	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Inscrit dans le budget et le plan de charge des services. Les stationnements supprimés pourront être remplacés par différents aménagements (stationnements cycles, végétalisation...)

SERVICES			
14	Porter le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) dans les écoles primaires. Avec quels moyens et quel budget ?	Oui	<ul style="list-style-type: none"> Accord de principe pour soutenir les objectifs du Savoir Rouler à Vélo mais c'est un programme dont le financement devrait revenir à l'Éducation nationale or nous avons déjà contribué au financement avec le Contrat de Ville. Achat déjà mentionné d'une flotte de vélos. Courrier officiel à suivre du Maire au Directeur Départemental de l'Éducation Nationale.
15	Inciter au voyage à vélo via des informations, prêt/location de matériel approprié ??	Oui	<ul style="list-style-type: none"> L'offre de vélos en location longue durée s'enrichit, incluant désormais vélos à assistance électrique et vélos cargos, tandis que le service de trottinettes en libre-

			<p>service complète la palette de mobilités douces.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de balades découvertes accompagnées en vélo triporteur dans le cadre du Pôle intergénérationnel.
16	<p>Soutenir des services de réparation vélo en ville (professionnels, associations, ...). Comment ?</p>	Oui	<ul style="list-style-type: none"> • Local atelier mis à disposition de Place au Vélo en centre-ville. Utilisation d'espaces municipaux pour des événements comme la Bourse aux vélos. • Critère d'achat local (Pays de la Loire, Bretagne) pour les aides de Laval Agglomération à l'achat d'un vélo-cargo. Quand l'aide portait sur un vélo à assistance électrique, l'achat devait se faire auprès d'un professionnel installé sur Laval Agglomération. • Dans le cadre de la DSP Transport, entretien des VELA par un vélociste local.